

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans le 11 juillet 2025

Former davantage d'aides-soignants : un soutien partenarial renforcé en Centre-Val de Loire

L'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire (ARS), l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier Centre-Val de Loire (ANFH) et le Conseil régional Centre-Val de Loire unissent leurs efforts pour accélérer la formation promotionnelle des personnels non qualifiés dans les EHPAD publics.

Grâce à un financement exceptionnel combiné de 671 000 € mobilisé par l'ARS et une subvention de 300 000 € qui sera soumise au vote de la Commission Permanente de la Région Centre-Val de Loire en octobre prochain, ce sont 30 agents supplémentaires qui pourront accéder à une formation d'aide-soignant dès 2025. Ce soutien vient compléter les dispositifs habituels de formation, déjà soutenus par un appui prononcé depuis 2024 par le Conseil régional, afin de toujours mieux répondre à la forte mobilisation des établissements et des professionnels.

Un accompagnement renforcé pour les parcours professionnels

Ce nouveau cadre de financement permet trois avancées concrètes et immédiates :

- Toutes les demandes de formation d'aide-soignant formulées par les EHPAD publics seront satisfaites : soit 86 dossiers d'AS aucun projet ne sera reporté faute de financement ;
- Des réponses données dès juillet aux agents candidats, leur permettant de se projeter plus sereinement dans leur parcours, bien avant l'entrée en formation prévue en septembre ;
- Une simplification majeure pour les établissements : les EHPAD publics n'ont pas à effectuer de démarches auprès de l'ARS, qui versera directement la subvention (formation et remplacement) dans le cadre de la 2^e campagne budgétaire.
- L'abondement financier du Conseil régional et de l'ARS viennent en appui d'un recensement déjà réalisé auprès des établissements publics hospitaliers médico-sociaux par l'ANFH Centre-Val de Loire chaque année.

Un levier pour valoriser les métiers du grand âge

Dans un contexte de tensions en ressources humaines dans les établissements médico-sociaux, cette initiative régionale donne un signal fort : les parcours professionnels dans les EHPAD sont soutenus, reconnus et facilités. En misant sur la montée en compétence des agents déjà engagés dans ces structures, l'ARS, l'ANFH et le Conseil régional contribuent à renforcer l'attractivité et la qualité des soins dans le secteur du grand âge.

« C'est une réponse concrète et ciblée à un besoin essentiel : permettre aux agents des EHPAD publics de progresser dans leur parcours professionnel, sans obstacle financier ni incertitude administrative »
- Clara de Bort, directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire

« La Région Centre-Val de Loire, engagée de longue date aux côtés des acteurs de la santé, réaffirme ainsi son implication constante depuis 2012. Elle se félicite de la complémentarité de financement ainsi trouvée avec l'ARS et l'ANFH, qui permet aujourd'hui de former davantage de professionnels et de répondre plus efficacement aux besoins du territoire. »
- François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire

« Ce dispositif témoigne de notre volonté commune d'accompagner les établissements et de soutenir l'engagement des professionnels du secteur médico-social dans un objectif d'attractivité et de fidélisation. »
- Christophe Dela, président régional de l'ANFH Centre-Val de Loire et Christèle Bienvenu, vice-présidente

Contacts presse :

ARS Centre-Val de Loire : Mathieu MERCIER, Responsable communication
02 38 77 31 23 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr

Conseil régional Centre-Val de Loire : Maguelone HÉDON, Directrice de la communication et de la presse

ANFH Centre-Val de Loire : David ROUSSEL, Délégué Régional par intérim